



# SAISON 2016

Inscription hôtel de ville de East Angus

5-6-7 février 2016

Vendredi de 18h à 21h, Samedi & dimanche 10 h à 16 h

Catégorie (Local & A)	Année de naissance	Tarif 5-6-7 Fév 2016	Tarif
U4	2012	70 \$	100 \$
U6	2010-11	100 \$	130 \$
U8	2008-09	130 \$	160 \$
U10	2006-07	140 \$	170 \$
U12	2004-05	140 \$	170 \$
U14	2002-03	140 \$	170 \$
U16	2000-01	150 \$	180 \$
U18	1998-99	150\$	180\$
U19	1997-98-99	150 \$	180 \$
O35	150 \$ par joueur		

## Quoi apporter pour l'inscription :

- Le joueur doit être présent si sa carte d'affiliation (passeport) est expirée. (Voir le site web, section inscription pour la liste des joueurs devant se présenter. Pour ceux nés entre 2008 et 2012, aucune photo n'est requise.)
- Une preuve de naissance pour les nouveaux joueurs.
- Un chèque  
(Les chèques postdatés seront acceptés jusqu'au 20 avril 2016. Des frais de 15 \$ seront chargés pour tout chèque retourné.)

## INCLUS dans l'inscription :

- Chandail de match, short & bas (le joueur les conserve à la fin de la saison).
- Affiliation à l'ARSE (Soccer Estrie).
- Pour les U9 et plus, des arbitres lors des parties.
- Des ENTRAÎNEURS **BÉNÉVOLES**.

*\*Les amendes associées aux fautes d'inconduites seront assumées par le joueur et/ou l'entraîneur et celles associées aux fautes de jeux seront assumées par le club.*

*\*\*Les frais d'inscription aux tournois ne sont pas inclus dans le prix de l'inscription. Chaque joueur qui participera à un tournoi aura des frais supplémentaires à payer à son entraîneur, et ce pour chacun des tournois auquel l'équipe participera.*

*\*\*\*REMBOURSEMENT : Le comité remboursera 50 % du montant de l'inscription pour un joueur qui se retirera de l'association avant le 1er juin 2016. Après cette date, AUCUN remboursement ne sera autorisé à moins d'un accident ou d'un cas exceptionnel. Le remboursement doit être demandé par courriel : [info@soccerhsf.com](mailto:info@soccerhsf.com)*

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Au moment de l'inscription, vous devrez fournir un chèque de 90 \$ par enfant pour un maximum de 180 \$ par famille, postdaté au plus tard le 20 mars 2016, afin de payer la ou les boîtes de chocolat. Ainsi, une fois la vente du chocolat terminée, le club encaissera les chèques et les parents conserveront l'argent de la vente. Aucun remboursement possible.

*Pour se soustraire à la participation de la campagne de financement, il sera possible de payer un montant de 45\$ (non déductible d'impôt) par enfant pour un maximum de 90\$ par famille, payable en entier au moment de l'inscription et ce sans aucun remboursement possible.*



TEINTURE DE VITRES  
DENIS DIONNE & FILS

